



L'Association Autonome des Parents d'Elèves, AAPE de Palaiseau vous informe de l'activité de l'association et de ses représentants du lycée Camille Claudel sous la forme d'une newsletter 5 à 7 fois par an.

Cette newsletter sera la dernière de l'année 2025-2026.

BONNE LECTURE !

SOMMAIRE

PICS DE CHALEUR

CANTINE : INFORMATION SUR LA RÉSERVATION DES REPAS

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

BOURSE DE LYCÉE FONDS SOCIAL LYCÉEN BOURSE DU SUPÉRIEUR

ACTUALITÉ ASSOCIATIVE



Pics de chaleur

Le 2 juillet 2026, une rencontre a eu lieu entre l'inspectrice académique de l'Essonne et une délégation de l'Union des Associations Autonomes des Parents d'Élèves de l'Essonne (UNAAPE Essonne), association dont l'AAPE de Palaiseau est adhérente.

L'un des sujets a été la gestion de la canicule dans les établissements scolaires essonniers.

L'UNAAPE Essonne a insisté sur la vétusté et l'inadéquation aux pics de chaleur du bâti scolaire ainsi que sur l'impréparation des pouvoirs publics.

Notre lycée construit au début des années 90 nécessiterait une réfection totale demandée depuis plusieurs années par les élus du conseil d'administration. Lors de la première vague de chaleur, fin mai, la température est montée à 34° dans certaines classes et 41° dans le couloir du 1er étage.

Fin juin, le carrelage de la cuisine a sauté sous l'effet de la chaleur, des couvertures de survies mises sur les fenêtres ont fondues et il y a eu deux malaises légers pendant l'oral du bac malgré la livraison en urgence de ventilateurs et de fontaines à eau.

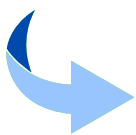
A l'initiative des représentants des parents d'élèves, une motion a été lue au conseil d'administration du 9 juin pour demander une rénovation et des aménagements (pose de volets, brises-soleil, solutions de ventilation, végétalisation...etc). Vous pourrez lire la motion en pièce jointe.

Nous écrirons à la Région pour insister sur l'urgence de travaux d'aménagements.



Cantine : information sur la réservation des repas

Nous rappelons que la gestion de la restauration scolaire sera reprise en direct par le lycée à la rentrée (fin du contrat avec le prestataire Elior) et que **les élèves devront dorénavant réserver leur repas avant minuit la veille dernière limite** ; ceci afin d'éviter un trop grand gaspillage qui pourrait impacter les finances du lycée.



Nous conseillons aux élèves d'avoir un peu d'argent sur eux pour pouvoir acheter à manger dans les commerces alimentaires du quartier Claudel car en cas d'oubli de réservation, ils ne pourront pas accéder à la cantine.

Préparation de la rentrée

- Les horaires de rentrée sont en ligne sur le site du lycée <https://lyc-claudel-palaiseau.ac-versailles.fr/spip.php?article603>
- la cantine sera ouverte à partir du jeudi 3 septembre
- des fournitures scolaires sont demandées dans certaines matières <https://lyc-claudel-palaiseau.ac-versailles.fr/spip.php?article640>
- les conseils de lectures et de révisions pour les vacances sont en ligne <https://lyc-claudel-palaiseau.ac-versailles.fr/spip.php?article545>



Bourse de lycée / Fonds social lycéen / Bourse du supérieur

- Le calcul de la bourse de lycée est automatisé. Si vous n'avez pas donnée l'autorisation à l'étude automatique de la bourse cette année, nous vous invitons à le faire à la rentrée de septembre. Outre une aide financière, la bourse donne une forme de priorité pour l'accès aux formations supérieures qui ont chacune un taux de boursiers à respecter. Plus d'informations sur la bourse de lycée : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F616>
- Le fonds social lycéen permet de faire face à une dépense ponctuelle de vie scolaire et de scolarité. Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit boursier pour bénéficier du fonds social. L'aide est attribuée après étude du dossier par le lycée. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1025>
- La bourse de l'enseignement supérieur est attribuée sur des critères sensiblement différents de la bourse de lycée. Un élève non-boursier en lycée peut l'être dans le supérieur. Nous vous invitons à vérifier la situation de votre enfant passant dans le supérieur en faisant une simulation de bourse <https://messervices.etudiant.gouv.fr/>.

La bourse donne de nombreux avantages en plus de l'aide financière :

- priorité pour un logement CROUS
- exonération des frais d'inscription dans le supérieur et de la CVEC
- aide au mérite supplémentaire pour les bacheliers boursiers du supérieur et ayant eu une mention TB au bac
- aide à la mobilité en master et à la mobilité internationale dans certains cas

Actualité associative

- L'AAPE sera présente au forum des associations de Palaiseau le samedi 5 septembre 2025 de 9h00 à 15h00 sur la place de la Victoire. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !
- L'AAPE proposera une réunion de rentrée au lycée Camille Claudel pour les parents qui souhaitent adhérer à l'association et s'impliquer dans les instances du lycée : conseil d'administration, diverses réunions du lycée et conseils de classe. La date vous sera communiquée à la rentrée.
- Nous vous invitons à rejoindre l'AAPE de Palaiseau dès maintenant. La campagne d'adhésion est en cours ; le paiement des cotisations (10€) est dématérialisé par le site HelloAsso. <https://www.helloasso.com/associations/association-autonome-des-parents-d-eleves-de-palaiseau>
- Vous trouverez des informations sur l'association et sur nos actions sur notre site Internet <https://aape-palaiseau.org/>

Nous souhaitons une bonne continuation aux familles qui quittent le lycée et de bonnes vacances à tous.

Nous souhaitons aux élèves la réussite dans la suite de leur scolarité ou dans leur études.

Nous remercions les parents délégués de classe pour leur implication tout au long de l'année.